

## GT TERRITOIRES URBAINS-PERIURBAINS

Sports / pratiques sportives & attractivité, équilibre, résilience des territoires urbains-périurbains

### ➤ NOTIONS CLES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- Développement Durable du Sport / des pratiques sportives sous toutes leurs formes et modalités, pour toutes et tous.
- Développement Durable, attractivité/visibilité/dynamisme, équilibre/cohésion/équité et résilience/transition/durabilité des territoires urbains et périurbains néo-aquitains, de la Métropole bordelaise aux Petites Villes de Demain (PVD), en passant par les villes moyennes ou intermédiaires.

### ➤ CONSTATS INITIAUX / ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION SPORTS ET TERRITOIRES URBAINS :

- Un **système territorio-sportif complexe à cerner et à appréhender dans toute son exhaustivité**, composé de sous-système territoriaux et sportifs, d'une multitude d'acteurs sportifs et projets sportifs dont les objectifs ne convergent pas nécessairement, de lieux sportifs notamment supports de toutes pratiques et eux-mêmes situés sur un territoire, de flux et mobilités, etc. Des composantes nombreuses, interagissant les unes avec les autres, nourries par et participant à l'évolution permanente des territoires et pratiques sportives.
- Une **offre en espaces et équipements sportifs** beaucoup plus diversifiée, cependant une densité d'équipements sportifs traditionnels / classiques pour un nombre d'habitants donné moins importante en ville qu'en campagne et montagne (zones rurales).
- Des **infrastructures sportives de proximité** souvent saturées sur les créneaux les plus demandés, où les questions et problématiques liées à la mutualisation des équipements sportifs, à l'optimisation des créneaux d'utilisation, à la modularité des espaces, en vue d'une gestion et exploitation efficiente.
- La place, la localisation prépondérantes (en grande partie calquée sur le réseau urbain hiérarchisé de grandes, moyennes et petites villes) et le **rôle vitrine des grands équipements sportifs urbains** (stades, arénas, complexes sportifs d'agglomération, etc.) **et des structures et clubs professionnels ou de haut-niveau**.
- La **place des sports de rue / sports urbains / pratiques sportives urbaines** sur le domaine / dans l'espace public urbain : nombreuses opportunités (design urbain, aménagements urbains et mobiliers sportifs et ludiques, etc.) et menaces (tensions et conflits d'usage lié au partage et à l'appropriation de l'espace public face à la multiplication des pratiquants et diversification des activités, etc.).
- La **place des sports/pratiques de nature en milieu urbain**, accompagnant un certain retour de la nature en ville suivant les attentes individuelles et collectives qui s'affirment, par le biais d'une part de l'artificialisation des espaces de pratiques (Structure Artificielle d'Escalade et pans/blocs d'escalade, piste artificielles de ski et vague artificielle indoor ou outdoor, etc.) et d'autre part la multiplication du nombre de pratiquants urbains en plein air, et des activités plein air s'apparentant de plus en plus à de véritables pratiques de nature.
- La place du **sport dans l'aménagement et le développement durable des campus universitaires** néo-aquitains.
- Sport pour tous, accès au sport, démocratisation du sport : le **cas des QPV**, en lien avec le plan de rattrapage 2021 des équipements sportifs dans les QPV.
- Le **tourisme sportif urbain**, avec le cas des grands événements sportifs internationaux, en tant que participant (marathon de Bordeaux / La Rochelle, etc.) ou spectateur (Euro 2016, Coupe du Monde Rugby, JOP Paris 2024, etc.), pratiquant (venir skater à Bordeaux, surfer à Biarritz, etc.).
- Les **politiques publiques sportives** mises en œuvre par les collectivités territoriales urbaines bénéficiant pour la majeure partie de directions ou services compétents associés (jeunesse, sport, vie associative, etc.), contrairement aux territoires ruraux disposant de beaucoup moins de moyens.
- **Interactions et interdépendance entre territoires urbains/périurbains/ruraux** : influence de l'aire urbaine principale, flux de communication et transports, réseaux hiérarchisés d'activités, de services et d'équipements notamment sportifs, etc.

- Le **Label « Ville active et sportive »** : s'intéresser aux intérêts, modalités de candidatures, critères de labellisation et niveau de notation, retombées souhaitées/observées pour les territoires, exemples de villes lauréates en Nouvelle-Aquitaine, dont Limoges. Etude annuelle « Sport dans la Ville 2020 ».
- JOP Paris 2024 : la région en est un acteur important. Des territoires urbains et périurbains néo-aquitains sont labellisés « **Terre de Jeux** » et « **Centre de Préparation aux Jeux** », des pratiques sportives urbaines sont à l'honneur dont le skateboard, etc.

➤ **PIECES ANNEXES :**

- Fiche de Mission de la Commission des territoires : missions, tâches, GT, approches, enjeux, stratégie, cadrage préalable et définitions
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 1<sup>er</sup> Webinaire du 17/01/2022
- 1<sup>er</sup> questionnaire, retours de questionnaires et dépouillement/analyse février 2022
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 2<sup>ème</sup> Webinaire du 24/03/2022
- 2<sup>ème</sup> questionnaire, retours de questionnaires et dépouillement/analyse mai 2022
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 3<sup>ème</sup> Webinaire du 23/05/2022
- Tableau des préconisations restitué à la Commission des Territoires puis à la Commission Permanente

➤ **BIBLIOGRAPHIE, DOCUMENTS CADRES, RESSOURCES PREALABLEMENT IDENTIFIEES (PARMIS LES) :**

- « Les nouvelles territorialités du sport dans la ville », PUQ, 2013 : <https://www.puq.ca/catalogue/themes/les-nouvelles-territorialites-sport-dans-ville-2189.html>
- France Urbaine, « Le sport dans les grandes villes, agglomérations et métropoles » : <https://franceurbaine.org/publications/le-sport-dans-les-grandes-villes-agglomerations-et-metropoles-un-investissement-davenir>
- Colloque Sport Santé et Innovation CROS Nouvelle-Aquitaine, « l'aménagement urbain pour une approche différente de la pratique sportive » : <https://cros-nouvelle-aquitaine.org/colloque-regional-sport-sante-et-innovation-en-visioconference-inscrivez-vous/>
- Ministère des Sports, « La valorisation du sport dans les espaces urbains métropolitains », 2018 : [https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sporteco\\_espacesurbains.pdf](https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sporteco_espacesurbains.pdf)
- JOP Paris 2024, Label « Terre de Jeux » : <https://terredejeux.paris2024.org/> ; « CPJ » : <https://www.paris2024.org/fr/centre-preparation-jeux/> ; guide design actif : <https://terredejeux.paris2024.org/actualite/paris-2024-lance-son-guide-operationnel-du-design-actif>
- Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales / Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : Programme « Petites Villes de Demain » (PVD) : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45> / <https://www.cerema.fr/fr/actualites/programme-petites-villes-demain-dossier> ; Plan national « Action Cœur de Ville » à destination des villes moyennes : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-42> ; « Dynamiser les villes et métropoles » : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dynamiser-les-villes-et-metropoles>
- Label « Ville active et sportive » : <https://ville-active-et-sportive.com/> et étude annuelle « Sport dans la Ville » : <https://ville-active-et-sportive.com/sites/default/files/content/presse/2021-01/Pr%C3%A9sentation%20Sport%20dans%20la%20ville%20-%202020%20-%20Webinar%20CNVAS%20-%20VF-4.pdf>
- Région Nouvelle-Aquitaine, « La politique territoriale » : <https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/la-politique-territoriale#2377>

## AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 1/

### Caractériser et accompagner le plein essor et la diversification des pratiquants et pratiques libres, autonomes, auto-organisées, ludo-sportives, hors fédéral, en territoires urbains.

#### Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

Les pratiques libres, autonomes, auto-organisées, non encadrées, ludo-sportives, hors fédéral sont en plein essor et pleine diversification concernant à la fois les types de pratiques et les catégories de pratiquants, rassemblant de plus en plus d'adeptes de tous horizons.

En termes de pratiques sportives libres spécifiquement urbaines notamment :

- les sports de glisse urbaine/à roulette : skate, roller, etc.
- les pratiques faisant l'usage de cycles : vélo, trottinette, etc.
- les pratiques acrobatiques et déambulatoires : break dance, parkour, ect.
- les sports collectifs classiques adaptés à l'environnement urbain et plein air : foot de rue, street-ball, etc.
- les pratiques à caractère récréatif et hygiéniste sur des espaces plus conventionnels : running, musculation/fitness plein air, tai-chi, etc.

Trois pistes de travail sont proposées :

➤ **Bien comprendre et appréhender ce mouvement émergent et puissant, la pratique libre, pour définir une stratégie adaptée** permettant à l'échelle des territoires urbains/périurbains locaux de :

- Définir ce qu'on entend par « pratiquants et pratiques sportives libres »/hors cadre fédéral
- Contextualiser l'essor et la diversification des pratiques et pratiquants libres, avec les tendances ces dernières années, actuellement et à court-moyen-long termes.
- Cadrer, identifier, quantifier, cerner, connaître, caractériser les pratiquants et pratiques libres, leurs problématiques, besoins, attentes, etc.
- Appréhender, anticiper, identifier des leviers d'actions, reconnaître, prendre en compte et valoriser les pratiques et pratiquants libres dans les politiques publiques.

Vers un nouveau modèle/sous-système/sous-mouvement sportif reconnu en parallèle et en interaction avec le mouvement sportif fédéral et olympique traditionnel ?

➤ **Accompagner et renforcer l'optimisation des espaces-équipements de domaine public tout ou partie dédiés au sport et activités physiques et sportives : aménagement, partage, gestion, mixité des usages** (sportifs, urbains, culturels, quotidien/événementiel, etc.).

Face aux tensions et conflits d'usages liés à la multiplication des adeptes et pratiques, veiller à l'implication, la bienveillance, la responsabilisation, la sensibilisation, le dialogue, la concertation et les synergies des/entre pratiquants et acteurs publics et sportifs locaux.

Veiller également à la concertation permanente avec / à l'appui des associations et habitants, via par exemple des budgets participatifs, en vue de tout projet public/privé d'aménagement ou d'optimisation d'environnements et équipements de pratiques propices, sécurisés et rassembleurs/fédérateurs.

➤ **Accompagner, développer et renforcer les interactions et passerelles entre pratiques libres, fédérales, scolaires surtout, commercialisées également :**

- Avec l'importance des échanges, du dialogue et de la concertation entre l'ensemble des acteurs parties-prenantes. En développant/pérennisant les synergies autour de modalités communes/consensuelles/partagées entre tous les acteurs et les différentes modalités de pratiques. Des acteurs cependant peu évidents à rassembler car souvent pas/peu représentés, ayant des intérêts/objectifs/moyens différents, des logiques d'actions respectives, qu'il faut pouvoir prendre en compte pour tenter de trouver le/les dénominateur(s) commun(s).
- Autour de la question des espaces-équipements sportifs publics / établissements privés en milieu urbain-périurbain, comme supports de réflexions et d'actions, eux mêmes ancrés sur le territoire local : équipements publics traditionnels ; aménagements, équipements et espaces de domaine public ; offre en équipements/établissements privés. Au carrefour des pratiques libres, fédérales, commerciales (espaces de pratiques du skatepark, street-ball, pétanque, city stade, etc.)

Et par ailleurs, à partir d'exemples de réussites illustratives et valorisables :

- Développer/soutenir toutes formes initiations sportives et de loisirs, évènementiels, festivals visibles ouverts à la pratiques de toutes et tous, organisés par les acteurs sportifs locaux associatifs, publics

ou privés, sur le domaine public ou au sein d'équipements sportifs de proximité et établissements publics tel que les établissements scolaires.

- Renforcer le rôle des associations sportives non fédérées dans l'organisation, l'encadrement et l'animation sportive du territoire, et valoriser leur poids et importance dans les dynamiques sportives actuelles et le développement des pratiques sportives pour toutes et tous.
- Revaloriser les clubs comme au cœur de l'action, en les accompagnant vers une adaptation/transition de leur offre, afin de répondre aux motivations, besoins et attentes actuelles et évolutives des pratiquants libres : installations sportives, créneaux à disposition, objectifs sportifs et au-delà, prestations, ambiances, communauté, etc.
- Ouvrir plus encore les clubs fédérés à la pratique libre/de loisir, renforcer leur rôle de structure d'accueil et d'encadrement privilégié de cette pratique, permettant potentiellement aussi pour le pratiquant libre des passerelles vers d'autres formes de pratiques notamment associative et/ou fédérales, de compétition ou loisirs, avec d'autres adeptes d'une même discipline ayant les mêmes ou d'autres objectifs et motivations.

### **Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :**

Prévoir en ce sens, dans le cadre et par un pilotage de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et de son Observatoire du Sport, en concertation avec ses partenaires et un panel représentatif de villes néo-aquitaines :

- la **conception-rédaction (contenant/forme et contenu/fond) d'un outil d'aide à la décision-guide méthodologique à destination des collectivités urbaines locales** (communes et intercommunalités essentiellement), leurs permettant d'identifier et appréhender les pratiquants et pratiques libres sur leur territoire, et d'intégrer ce mouvement aux politiques publiques sportives locales et/ou projet sportif territorial local, au même titre que le mouvement sport fédéral et sport scolaire. (Année N et N+1)
- de **tester le guide et la stratégie méthodologique définie en partenariat avec 1 à plusieurs territoires urbain-périurbains volontaires** en région, et d'évaluer d'une part la pertinence de l'action CRdS, d'autre part la pertinence de cet outil-guide et des actions locales menées pour, auprès des collectivités et pratiquants libres (Année N+1)
- L'identification, analyse et valorisation d'**actions locales et projets concrets, expériences pilotes et modèles de réussite en territoires urbains**, potentiellement duplicables en tenant compte des caractéristiques spécifiques propres à chaque territoire. Potentiellement aussi le lancement par les territoires locaux volontaires d'un appel à projet à destination entre autres des associations sportives en vue de l'émergence ou de la réalisation de projets comparables (Année N+2).

### **Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :**

- Les collectivités locales, au plus près du terrain et des espaces-équipements de domaine public ou dont elles sont propriétaire-gestionnaire, des pratiquants et des leurs demandes.
- Les pratiquants libres eux même où leurs représentants à identifier (collectif, association, organisateur d'évènement sportif spécifique ouvert aux pratiquants libres, etc.), via notamment les collectivités locales.
- La population locale, entre autres via les associations de quartier et/ou de riverains.
- Le monde économique et social en lien avec le sport et les pratiques sportives autonomes/libres.

### **Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :**

- La place du skate dans les villes de Nouvelle-Aquitaine, avec Bordeaux place forte régionale à européenne du skateboard : enjeux de politiques publiques, de gouvernance locale et de concertation, type d'espaces de pratiques et formes de pratiques, notion-concept de skate-urbanisme, etc.
- Agen : aménagement de la plaine des sports dans une optique sport pour tous et loisirs familiaux : <https://www.agen.fr/en-ce-moment/actualites/amenagement-de-la-plaine-des-sports-le-pole-sportif-3727.html>
- Urban Runners France à Bordeaux : <https://urbanrunners.eu/>
- D'autres exemples au travers de pratiques libres avec aménagements ou équipements sportifs minimalistes : le développement du street-ball ou basket de rue en partenariat avec la FFBB, la pratique plus traditionnelle de la pétanque en place publique.

## AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 2/

### Renforcer la place du sport et affirmer sa transversalité dans les politiques publiques en faveur de l'Aménagement du Territoire, de la Cohésion et Transition des Territoires urbains-périurbains.

#### Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

A partir des politiques, programmes, plans, passerelles, stratégies, dispositifs nationaux, régionaux et départementaux existants, il s'agit de tendre au décloisonnement et à une mise en cohérence entre politiques publiques sportives et politiques publiques territoriales nationales, régionales, départementales, en interaction avec les projets et leur mise en œuvre au niveau local : aménagement du territoire, cohésion des territoires, transition des territoires, santé publique notamment.

L'objectif est double :

- **donner une place significative au / renforcer le rôle transversal du sport et des pratiques sportives dans ces grands programmes**, plans, schémas directeurs qui structurent le futur de notre région et de nos territoires urbains.
  - **participer à mieux encore abonder aux et accompagner les réflexions, actions et projets** d'intérêt régional à local qui concernent les pratiques sportives et dynamiques territoriales urbaines en région.
- Une 1<sup>ère</sup> piste : la place et la transversalité du sport et de ses composantes (pratiques sportives, acteurs sportifs, lieux sportifs, projets sportifs, etc.) semblent pouvoir mieux encore s'exprimer dans les **3 grands programmes ou plans nationaux du Ministère de la Cohésion des Territoires et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à destination des territoires urbains** locaux. Ce afin de tendre à prendre en compte les spécificités des territoires urbains-périurbains en fonction de leur importance/taille/envergure/zone d'influence et de leurs rôles respectifs et complémentaires au sein du réseau régional/transrégional hiérarchisé de grandes-moyennes-petites villes :
- **Programme « Dynamiser les villes et métropoles » (grandes villes et métropoles)**  
<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dynamiser-les-villes-et-metropoles>  
Enjeux : les grandes villes et métropoles se définissent par une concentration élevée d'habitants. Elles jouent donc un rôle essentiel en matière de développement territorial. Portes d'entrée de la mondialisation, elles captent une part essentielle des investissements étrangers, accueillent des activités innovantes et exercent une influence sur les territoires avoisinants, espaces périurbains, ruraux, villes petites et moyennes.  
Principales actions : faciliter l'émergence de projets urbains ; favoriser la transition écologique et l'inclusion sociale ; valoriser le patrimoine architectural ; renforcer les coopérations et la mise en réseau des métropoles à l'international.
  - **Programme national « Action Cœur de Ville » (villes moyennes)**  
<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville>  
Une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.  
le programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes. Construites autour d'un projet de territoire, les actions de revitalisation engageront tant la commune que son intercommunalité ainsi que les partenaires publics et privés. À partir d'un diagnostic complet de la situation du centre-ville concerné, un comité de projet local déterminera les actions de revalorisation concrètes à mener autour de cinq axes : la réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ; le développement économique et commercial ; l'accessibilité, les mobilités et connexions ; la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ; l'accès aux équipements et services publics.
  - **Programme « Petite Ville de Demain – PVD » (petites villes)**  
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>  
Le programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes

et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de mettre en œuvre leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs, et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).

➤ Egalement et simultanément, la mise en cohérence et la transversalité des politiques publiques sportives à affirmer avec les politiques publiques nationales, régionales et départementales. Ce afin de tendre à prendre en compte les spécificités régionales et départementales. Parmi les **programmes, schémas, stratégies, dispositifs en Région**, d'ailleurs cités dans le Diagnostic Territorial Sportif de la CRdS Nouvelle-Aquitaine parmi les documents cadres incontournables :

- **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) :** <https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/node/4544>

Schéma confié aux Régions en 2015 par la loi NOTRe. Ce document, par son contenu et sa portée juridique, confirme le rôle majeur de l'échelon régional dans l'aménagement du territoire. Le SRADDET Nouvelle-Aquitaine doit pleinement jouer son rôle de cadre d'orientation des stratégies et actions publiques opérationnelles vers un aménagement plus durable, à travers les futurs documents de planification élaborés par les collectivités. La stratégie adaptée propose de répondre collectivement aux grands défis régionaux actuels et ce, à l'horizon 2030. Les partenaires régionaux appellent à questionner les modalités de travail en commun, afin d'amplifier les dynamiques synergies existantes. Parmi les grands défis pointés, les politiques sportives font particulièrement écho à un objectif « Faciliter l'activité physique et assurer l'accès au sport dans tous les territoires ».

- **Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 :** <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/le-cper-2021-2027-adopte>

Le soutien aux équipements sportifs et au plan « aisance aquatique » y est acté. Les équipements sportifs, espaces et sites de pratique, participent au développement et à la qualité de la pratique, tant compétitive que de loisir. Ils jouent par ailleurs un rôle essentiel dans les domaines de l'enseignement, de l'insertion, de la santé et de la prévention, du tourisme, de l'économie locale de certains territoires mais également dans celui de la cohésion sociale. Dans ce cadre, et afin de favoriser et de généraliser la pratique sportive, notamment en club, le soutien de l'Agence sera accordé pour des projets de construction ou de rénovation structurante d'équipements sportifs situés en priorité dans des territoires carencés dont les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

- **Feuille de route régionale NEOTERRA** a pour objectif d'accompagner l'effort de transition énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030 : <https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/>

La Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions françaises les plus impactées par le changement climatique : augmentation des températures de 1,4°C au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (inondations, tempêtes, érosion, sécheresse...). Face à ce constat, la Région est engagée depuis 2010 dans une démarche de transition ambitieuse grâce notamment à un travail d'expertise permettant aujourd'hui d'identifier précisément tous les risques auxquels son territoire va être confronté dans les prochaines décennies via les diagnostics : AcclimaTerra autour des questions climatiques, et Ecobiose pour les questions de biodiversité. La feuille de route NEOTERRA s'articule autour de grands principes et d'objectifs précis, d'engagements chiffrés et d'actions concrètes. Co-construite comme un outil d'intelligence et d'actions collectives, elle fixe 11 ambitions pour accélérer le changement et accompagner cette indispensable mutation sur l'ensemble du territoire.

- **Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale :** <https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/la-politique-territoriale/la-datar-un-outil-pour-le-developpement-durable-des-territoires>

Au cœur de l'élaboration et de l'animation des politiques régionales, la Datar est un outil pour le développement durable des territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

➤ Une autre piste : **les mobilités actives, l'urbanité sportive, le design actif**, avec des enjeux sportifs et transversaux (politiques publiques d'aménagement et urbanisme, de transport, environnementale, de santé publique, économiques et sociales, etc.).

- **Promouvoir, valoriser, permettre, accompagner et renforcer la place des mobilités actives**, se définissant comme des formes de déplacements impliquant une dépense énergétique par le biais d'un effort musculaire. Elles reposent donc sur une activité physique plus ou moins sportive, plus ou moins consciente.

Parmi les mobilités actives à prendre prioritairement en compte, hors mobilités douces de types transports en commun, pratiques sportives motorisées : marche et randonnées, course à pied, vélo/cyclisme/cyclotourisme, embarcation non motorisée, rollers, skate-board, trottinette (non électrique) essentiellement, voire Vélo à Assistance Electrique et trottinette électrique dans une certaine mesure.

Le développement des mobilités actives, modes de déplacement bénéfiques dans des perspectives : de santé publique / lutte contre la sédentarité et le vieillissement / bien-être (résilience de la population) ; de préservation de l'environnement / lutte contre le changement climatique et l'émission de GES (résilience, transition et durabilité des territoires) ; socio-économiques, du fait de pratiques généralement peu/moins onéreuses en matière de matériel ou équipements dédiés, donc d'autant plus accessibles (« marcher c'est déjà faire du sport ») ; territoriales : interactions et liaisons douces entre les territoires limitrophes et/ou d'un même bassin de vie (équilibre, cohésion, désenclavement des territoires les plus fragiles).

- **Promouvoir et valoriser les principes d'urbanité sportive et de design actif/conception active**, renouvelant les formes d'expressions et d'appropriation urbaines, affirmant et diversifiant plus encore la vocation urbaine et culturo-sportive de sites et d'espaces de domaine public notamment les plus symboliques et emblématiques, au carrefour des pratiques libres, fédérales, commerciales (espaces de pratiques du skatepark, street-ball, pétanque, city stade, etc.

Les enjeux sont nombreux, destinés à la fois à un public déjà sportif et aux populations les plus éloignées du sport : l'optimisation des liaisons et continuités spatiales et fonctionnelles à imaginer/requalifier entre les différentes composantes urbaines internes et externes, permettant de dynamiser, mettre en correspondance et en synergies positives les équipements et aménagements sportifs existants, renouvelés et créés ; la lutte contre les sédentarités et l'inactivité physiques et leurs impacts en termes de santé public, par des aménagements spécifiques qui encouragent à la mobilité et aux activités physiques, ludiques et sportives entre autres à des fins de santé ; l'anticipation et l'accompagnement du développement exponentiel des pratiques sportives urbaines / sports de rue / pratiques autonomes liées à l'appropriation de lieux urbains ; partage, mixité et possibilités multiples d'usages et de formes d'appropriation spatiale et sociale de l'espace public beaucoup plus attractif et communicant. Cela peut se traduire en termes de signalétique, marquages au sol, revêtements, parcours, emmarchement, topographie, mobilier urbain, playground, etc. Le design actif s'impose d'ailleurs aujourd'hui comme l'un des héritages au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

### **Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :**

Prévoir en ce sens, pour le lancement initial et introductif piloté par la CRdS Nouvelle-Aquitaine (Année N), puis par la suite la potentielle planification et mise en action de la démarche préconisée (Année N+1), un **1<sup>er</sup> temps d'échanges, de discussions et de concertation, sous forme de table-ronde, atelier participatif ou autre, associant notamment les représentants de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et des services compétents de l'état, régionaux, départementaux et/ou locaux directement concernés** par les programmes, plans, stratégies, feuille de route identifiés.

Deux questions principales à se poser lors de cet évènement :

- Actuellement, quelle place pour le sport et les pratiques sportives pour toutes et tous dans ces programmes, plans ou stratégies et quelles interactions entre ?
- Comment y renforcer sa place et y affirmer toute sa transversalité dans les politiques publiques territoriales menées, pour quels intérêts et objectifs communs ?

### **Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :**

- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et Services de l'Etat concernés en Région et Département
- Région Nouvelle-Aquitaine et Départements notamment les services/directions associées aux politiques territoriales

- Label « Ville Active et Sportive » ?

### **Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :**

- Limoges, l'une des 38 villes labellisée « Active et Sportive » : <https://www.limoges.fr/actualites/label-ville-active-et-sportive-un-3e-laurier-et-un-coup-de-coeur-pour-limoges>
- Panel représentatif de villes intermédiaires et moyennes, notamment celles concernées par le Programme national « Action Cœur de Ville » : <https://cartes.cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-ville>
- Panel représentatif de « Petites Ville de Demain » en région : <https://anct-carto.github.io/pvd/>

### AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 3/

**Evaluer et renforcer le rôle du mouvement sportif régional professionnel et de haut-niveau comme moteur d'un engagement ambitieux et singulier en faveur d'une démarche collective de Développement Durable du Sport et des Territoires en particulier urbains.**

#### Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

Le **mouvement sportif régional professionnel et de haut-niveau doit pouvoir un jouer un rôle prédominant et être moteur d'un engagement partagé et ambitieux en faveur d'une démarche de Développement Durable du Sport et des Territoires en Nouvelle-Aquitaine.**

Notions d'engagement des clubs et structures porteuses ou partenaires publics et privés de projets sportifs durables, d'exemplarité sportive et citoyenne sur et en dehors des terrains, de transition/résilience/adaptation/transformation du modèle sportif professionnel et de haut-niveau régional, de visibilité et d'attractivité avec des retombées aux échelles locales et régionales et une visibilité à l'échelle nationale et internationale, etc.

Des clubs, événements, équipements concernés qui peuvent finalement être plus ou moins médiatisés, d'envergure territoriale plus ou moins importante, d'influence nationale/européenne notamment tourné vers le sport professionnel, ou d'influence intercommunale/départementale/régionale, en lien très souvent avec la culture sportive locale, pouvant également rassembler une communauté importante à l'échelle locale (sportifs, encadrants, dirigeants, spectateurs, partenaires locaux, collectivité, etc.).

En tendant ensuite / en parallèle à impliquer et accompagner aussi les porteurs de projets sportifs amateurs.

➤ Dans un **objectif de Développement Durable du Sport et des Territoires**, plusieurs dimensions à traités simultanément / angles d'études et d'actions pourront être privilégiés, avec le territoire régional et surtout les territoires locaux comme supports de références et d'actions :

- **dimension économique** et modèle économique sportif professionnel et de haut-niveau ;
- **dimension sociale**, sociétale, solidaire, inclusive, insertion sociale/professionnelle, etc. ;
- **dimension environnementale**, climatique, de transition des bâtiments et activités, etc. ;
- **dimension de gouvernance**, concertation, synergies, collectif, intérêt général et commun, passerelles entre sport professionnel, de haut-niveau et amateur, impacts sur gouvernance des fédérations sportives suites à la « loi du 02 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France » etc.

*[Un éclairage concernant la dimension de gouvernance / gouvernance du sport : la loi du 02 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, souhaite impacter la gouvernance des fédérations sportives : imposer une parité progressive intégrale dans les instances dirigeantes et en renforçant les obligations de transparence (extension de l'obligation de déclarations patrimoniale et d'intérêt...) ; Limiter à 3 le nombre de mandats des présidents de fédérations et de ligues professionnelles ; Obligation, au sein des formations aux métiers du sport, d'un enseignement contre les violences sexuelles et la lutte contre tout type de violences et de discriminations ; Accompagnement des sportifs de haut niveau en matière de reconversion professionnelle renforcé en l'intégrant au projet de performance fédéral proposé par les fédérations ; Enfin, les fédérations sportives devront informer leurs licenciés qu'ils peuvent souscrire une assurance protection juridique permettant de les accompagner en cas de problèmes de violences, notamment pour des faits d'abus sexuels ou d'autorité.]*

➤ Dans un objectif d'engagement collectif en faveur d'une démarche sportive, territoriale et sociétale durable, ici en territoires urbains-périurbains concentrant une majeure partie du fait sportif professionnel et de haut-niveau (qui peut également concerner les territoires ruraux, littoraux et de montagne), **s'intéresser plus encore aux rôles, aux impacts et à l'influence sur les territoires régional et locaux :**

- **des structures sportives régionales professionnelles et de haut-niveau**, notamment des clubs fédéraux phares, des instances fédérales, olympiques et sportives (CROS-CDOS, ligues régionales fédérales, etc.) et structures d'encadrement et de formation (CREPS, centres d'entraînement, etc.) ;
- **des événements sportifs majeurs** organisés sous l'égide d'instances fédérales/olympiques régionales, nationales ou internationales, d'associations sportives non fédérales ou associations caritatives, et/ou de structures organisatrices privées, dont les plus médiatisés et suivis, dépassant le cadre de la Nouvelle-Aquitaine : JOP Paris 2024 et territoires labélisés Terre de Jeux et CPJ, Coupe du Monde de rugby à XV 2023 et camps de base en Région, Tour de France cycliste, etc.
- **des aménagements, sites, équipements sportifs tout ou partie dédiés au sport professionnel et de haut-niveau et les annexes sportives, éducatives et administratives** : phases de formation, préparation et entraînement, accueil de compétitions (matchs réguliers, événements sportifs particuliers, etc.), en lien avec la vie de club, etc.

- **Caractériser et quantifier l'engagement actuel des organisations et structures sportives régionales professionnelles et de haut-niveau** en faveur du Développement Durable du Sport et des Territoires, d'une part les organisations et structures déjà plus ou moins ambitieuses et engagées en ce sens, d'autre part celles pas/très peu engagées ou seulement par obligation.

Se questionner sur les variables / critères / indices / orientations et caractéristiques incontournables qui permettraient de tendre à évaluer, comparer, renforcer le rôle et l'engagement des structures sportives régionales professionnelles et de haut-niveau, des événements sportifs majeurs internationaux, nationaux et régionaux sur le territoire, des aménagements, sites, équipements sportifs tout ou partie dédiés au sport professionnel et de haut-niveau. Pour se faire, il pourrait être intéressant d'identifier :

- Les organisations/structures engagées et leur parcours pour y parvenir, les forces en présence en région et localement, les intérêts, ambitions et objectifs poursuivis/à poursuivre, etc. ;
- les problématiques et contraintes rencontrées ou potentiellement à anticiper dans la définition et la mise en œuvre d'une démarche engagée ;
- les opportunités d'amélioration, d'accompagnement, de valorisation et les leviers d'actions permettant de tendre à un engagement collectif régional de grande ampleur.

Sollicité dans le cadre du GT, l'intérêt pour un label spécifique / cahier des charges / charte / convention / certification à destination des acteurs déjà engagés et porteurs de projets durables et/ou éco-responsables. En ce sens, **s'intéresser aux labels / charte estampillés Développement Durable / éco-responsabilité déjà existants dans le secteur sportif**. Parmi eux, sans oublier également les labels propres à chaque fédération sportive française :

- **Label « Développement Durable, le Sport s'engage® »**  
<https://label-dd.franceolympique.com/evenements-labellises/>  
Créé et piloté par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) dans l'héritage de « l'Agenda 21 du Sport Français » et de la « Charte du sport français pour le Développement Durable », atteste et valorise la démarche des organisateurs de manifestations sportives qui s'engagent à développer et mettre en œuvre des événements respectant des critères environnementaux, sociaux, économiques, éthiques et de gouvernance pour des événements écoresponsables, solidaires et vertueux.  
34 critères répartis dans 6 axes d'actions de la Responsabilité Sociétale des Organisations sportives (RSO) : une gouvernance responsable et durable, l'épanouissement social et professionnel des parties-prenantes, le respect et l'implication des participants et spectateurs, la protection de l'environnement, le respect des règles et des valeurs éthiques, l'ancrage territorial et l'héritage.
- **« Charte des 15 engagements écoresponsables des événements sportifs »** impulsé depuis 2017 par le Ministère en charge des Sports et la WWF.  
<https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/07/a2ca33692486e439c9c6a1e51431fe95180ad5c9.pdf>
- **Label « Fair Play For Planet » (FFFP)** : <https://www.fairplayforplanet.org/>  
D'initiative privée, destiné aux clubs, aux sites et aux événements sportifs. Conçu autour d'une approche globale de la lutte contre le dérèglement climatique, il permet aux entités sportives d'améliorer leur modèle de développement économique en prenant soin de l'environnement et des personnes. L'exigence du label FFPF offre aux entités sportives de toute taille et de tout sport des axes concrets pour renforcer leur écopformance. L'approche de Fair Play For Planet est articulée autour d'actions opérationnelles, efficaces, mesurables et vertueuses pour la planète.
- **Démarche de certification ISO 20121** (inscription d'un événement dans une logique de Développement Durable : <https://www.iso.org/fr/iso-20121-sustainable-events.html>), et **process de normalisation ISO 26000** (Responsabilité Sociétale des Entreprises -RSE- et Organisations -RSO- notamment sportives : <https://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html>).

### **Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :**

Prévoir pour ce faire, sous l'égide de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et de ses partenaires majeurs (CROS, Région, DRAJES et CPSF Nouvelle-Aquitaine) :

- La réalisation d'un **travail d'enquête de grande ampleur permettant d'associer et de questionner les organisations et structures parties-prenante** du mouvement sportif régional professionnel et de haut-niveau et leurs représentants ou plus largement communauté (dirigeants, licenciés, spectateurs, partenaires, etc.) sur la pertinence, les faisabilités d'engagement et de mise en œuvre, et leurs volontés de renforcer cet engagement ou de tendre à entrer dans une démarche de Développement Durable du Sport et des Territoires. (Année N+1)
- La **définition et mise en œuvre liée d'une stratégie de concertation**, ainsi que d'une **stratégie de communication-valorisation de cette démarche CRdS et des engagements et actions en région, outils et labels** existants et accompagnements à disposition. (Année N+2)

### **Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :**

Acteurs et organisations sportives professionnelles / de haut-niveau dont :

- 1601 athlètes de haut-niveau et 247 médaillé-es internationaux
- Près d'une trentaine de clubs phares répartis sur le territoire néo-aquitain, parmi les 6 championnats majeurs : rugby, football, basketball, handball, volley-ball et hockey sur glace.
- 2 CREPS à Talence et Poitiers
- Les manifestations sportives internationales nombreuses en Nouvelle-Aquitaine : athlétisme, cyclisme, équitation, surf, tennis, football et rugby, etc.
- La Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, le CROS Nouvelle-Aquitaine et les ligues régionales associées, France Paralympique et ses représentants en région, Association Ambition 2.24 Nouvelle-Aquitaine.

+ Elu-es et directeur-rices en charge des sports dans les métropoles, grandes et moyennes villes de la Région concernées.

### **Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :**

- Stade Rochelais : <https://www.staderochelais.com/club/histoire/mission-et-valeurs>
- Creuse Oxygène Guéret : Cyclisme/vélo sous toutes ses formes : <https://www.creuse-oxygene.com/>
- Les territoires en Nouvelle-Aquitaine labellisés « Terre de Jeux » et « Centre de Préparation au Jeux » dans le cadre des JOP Paris 2024 : <http://www.nouvelleaquitaine2024.com/carte/>
- Coupe du Monde de rugby à XV 2023 : Bordeaux et camps de base en région de délégations nationales (Libourne avec l'équipe des Fidji, La Rochelle/Ile de Ré avec l'équipe de Géorgie, etc.)
- Structures ou évènements néo-aquitain labellisés « développement durable, le sport s'engage » : <https://label-dd.franceolympique.com/evenements-labellises/> :